

Financement de l'adaptation au changement climatique

Un atelier pour préparer la position du Gabon à New York

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

*thème des Nations unies
tente de maintenir la
flamme de l'espoir.*

Le 24 septembre prochain, à New York, aura lieu une table ronde pour la mobilisation des 2,5 milliards de francs destinés à financer l'adaptation au changement climatique. Dès demain, Libreville prépare ses arguments. Le virage à l'économie verte des Africains nécessite de l'argent. Malgré les nombreux plaidoyers, les Occidentaux rechignent à mettre la main à la poche. Face à ce qui s'apparente à un statu quo alors que le réchauffement menace la planète, le sys-

DEMAIN s'ouvre au Pongara Lodge (Libreville), un atelier de deux jours consacré à la validation, par les parties prenantes du Gabon, du premier rapport sur l'Initiative africaine d'adaptation (IAA) au changement climatique. Ces parties prenantes comprennent aussi bien le gouvernement gabonais que le système des Nations unies, placé sous la coordination de Stephen Jackson au Gabon. L'IAA, faut-il le rappeler, a été lancé à



Photo : F.A.

Energie solaire, les Occidentaux sont en avance dans cette filière d'économie verte à haute valeur ajoutée.

Paris lors de la COP 21 de décembre 2015. Elle visait à susciter une motivation visant à accélérer les

mesures ayant pour finalité d'établir un virage des économies africaines, tant dans le système de production des biens et services que dans la gestion et la production énergétique.

Il est question, par cette initiative africaine, de préparer les pays africains, dont le Gabon, à disposer des ressources et des compétences dans les domaines et secteurs variés (logistique, santé, production agricole, etc) susceptibles de les amener à faire face aux dommages et pertes qui pourraient éventuellement résulter des change-

ments climatiques.

L'atelier qui s'ouvre demain a donc pour objet d'examiner ce document qui compile les arguments; lesquels serviront d'outils de plaidoyer auprès des diplomates lors de la table ronde de septembre 2018, pour la mobilisation des ressources supplémentaires en vue de la mise en œuvre de l'Initiative sur l'Adaptation africaine au changement climatique. Le système des Nations unies estime qu'il faudra réunir 2,5 milliards de francs CFA pour rendre opérationnelle cette initiative.

Grand angle

Afrique, réfléchir à sa position de main d'en bas

I. M'B.
Libreville/Gabon

Si les Occidentaux ne veulent pas financer la transition écologique africaine, ce qui est de bonne guerre dans le contrôle mondial des flux commerciaux, que les Africains tentent une autre approche. La main qui demande, celle d'en bas, n'a jamais été égale à celle qui donne.

LA société civile reste sceptique quant aux résultats du financement de l'économie verte africaine. Un scepticisme nourri par les engagements pris par les pays occidentaux et jamais honorés ou presque. En effet, bien avant décembre 2015 (COP 21), l'Afrique, la main tendue vers le bas, tente d'obtenir des pays occidentaux le financement d'un virage écologique de ses économies. Malgré la multiplication des sommets et forums (COP 22 au Maroc, COP 23 en Allemagne, One Planet Summit à Paris, etc), l'Afrique n'a toujours pas récolté les financements significatifs escomptés.

Lassés par le peu d'empressement des partenaires occidentaux à verser quelques billets dans le panier du développement durable africain, malgré les engagements au haut sommet de l'État, certains dirigeants africains ont même préconisé la constitution des Fonds verts régionaux et d'un fonds africain pour financer la résilience et la transition écologiques. Fonds malheureusement inopérants parce que non approvisionnés par ces mêmes États africains. Même si, comme l'a écrit Stephen Jackson, des pays comme le Gabon, financent des activités mondiales ou régionales. Cas du sommet du 24 septembre 2018 où il est dit que " l'IAA a reçu

un appui significatif du gouvernement du Gabon pour l'organisation, le 24 septembre prochain, à New York, de la table ronde sur la mobilisation des ressources."

Pendant que les pays africains tergiversent, les pays occidentaux prennent une sérieuse avance dans la course aux économies vertes. Une avance qui pourrait être irrattrapable et condamner les États du continent noir à jouer les seconds rôles sur cette planète aux échanges commerciaux globalisés. Qu'il s'agisse de l'habitat écologique à faible consommation d'énergie ou de la mobilité urbaine non polluante avec les voitures électriques ou à l'intelligence artificielle (sans chauffeurs), l'Occident et l'Asie financent leurs technologies. Au plan alimentaire, l'agriculture bio dite en hauteur, dont la production se fait dans des immeubles, gagne du terrain. Cette avance est telle qu'on observe des paradoxes : les pays à climat froid, comme la Suisse, produisent des fruits tropicaux, à l'exemple des ananas que Genève exporte vers le Gabon (importation de Sigalli). Décrite, même la Chine a amorcé, à grande vitesse, sa transition écologique, au point de devenir l'un des leaders mondiaux des solutions de développement durable.

En attendant que les Occidentaux n'érigent de nouvelles normes juridiques pour évincer de leurs marchés les produits africains obtenus à l'ancienne, quantité d'observateurs sont déçus de la rhétorique africaine de la main tendue vers les bailleurs de fonds occidentaux. En dépit de l'optimisme de certains dirigeants, très peu d'acteurs de la société civile fondent leur espoir sur la sincérité des bailleurs de fonds à décaisser des ressources aux bénéficiaires de la résilience des pays africains.

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT(E)
COMPTABLE

No de Prêt : 8582 GA

No de référence : AM/CS/12-2018/UCP-PRODECE du 06/08/2018

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ETAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ETAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.

2. Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite les services d'un **assistant comptable**.

3. Le Consultant aura pour mission d'accomplir les tâches ci-après, sous la supervision du Responsable Administratif et Financier (RAF) :

- d'appuyer le RAF au maintien d'un bon système de classement des dossiers administratifs et financiers selon les directives qui lui seront communiquées ;
- d'imputer et d'enregistrer les opérations quotidiennes ;
- de tenir la comptabilité générale, analytique et budgétaire des sous composantes du projet ;
- de veiller à ce que les écritures et les comptes mouvementés soient à jour et que tous les documents justificatifs des activités menées par les agences d'exécution soient conservés soigneusement au sein de l'UCP ;
- de veiller au respect des procédures de gestion financière (éligibilité des dépenses) et des dispositions du manuel de procédures et des catégories financières de l'Accord de prêt - d'appuyer le comptable de l'Office National de l'Emploi (ONE) dans le respect de la séparation de tâches entre la signature des moyens de paiement et la comptabilisation des dépenses ;
- d'appuyer les comptables dans les travaux de clôture pour maintenir un bon niveau de connaissances en comptabilité et renforcer des capacités ;
- de mettre en place un système d'arrêté comptable hebdomadaire, mensuel et trimestriel ;
- de préparer et d'assister les missions d'audit financier et de mettre en œuvre les recommandations pour améliorer les faiblesses.

Les différentes tâches sont détaillées dans les Termes de référence.

4. Le PRODECE invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises

et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services. Ces informations doivent être fournies au moyen d'un dossier comprenant :

- une lettre de candidature adressée au Coordonnateur de l'UCP-PRODECE ;
- les copies certifiées conformes des diplômes ;
- un Curriculum vitae ;
- les attestations de service fait.

5. Les critères de sélection sont :

- être titulaire d'un diplôme Universitaire ou Grandes Ecoles minimum BAC +2 (BTS, Licence, DECF) en Audit, Comptabilité, Finance, et Gestion/management des projets ;
- disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans un poste comptable similaire ;
- disposer d'une expérience d'un an dans les projets de développement ;
- avoir une expérience d'un an dans l'environnement TOMPRO ;
- avoir une maîtrise parfaite du Français, et des outils informatiques (Excel et Word) ;
- être motivé (e).

6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-dessous : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 1269 Libreville – Gabon ; ou par téléphone au n° + 241/04 49 62 94/01 44 28 78 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à : ucp.prodecegabon@gmail.com ;

Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT(E) COMPTABLE** ».

9. Les manifestations d'intérêt écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **21 août 2018 à 13 heures 00** (heure locale).

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

l'Unité de Coordination (UCP) du PRODECE
B.P. : 1269 Libreville – Gabon
Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
Tél. 00 241/04 49 62 94/01 44 28 78
email : ucp.prodecegabon@gmail.com